

## ISS PATS, **ENCORE UNE ÉTAPE DE FRANCHIE**

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer a reçu le SNIPAT le vendredi 26 janvier 2024 afin de faire le point sur la préparation des jeux olympiques.



Gérald DARMANIN et Georges KNECHT

Au delà des aspects techniques (congés, garde d'enfants, primes, etc.), nous avons insisté sur trois mesures essentielles du protocole signé en mars 2022 :

**ISS PATS** 

STATUT SPÉCIAL DES POLICIERS **SCIENTIFIQUES** 

**GOUVERNANCE PN ET GN** 

Sans leurs prompts aboutissements, l'implication de l'ensemble des PATS pour les jeux olympiques sera fortement compromise.

## Le ministre indique avoir signé le décret de l'ISS PATS

(Avec tous les paramètres négociés par le SNIPAT dans l'intérêt des collègues !)

Cependant, sa parution reste encore soumise à plusieurs signatures dont celle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

L'ISS PATS, LE FRUIT D'UN TRAVAIL ET D'UN COMBAT MENÉS PAR LE SNIPAT

